



Comité technique Académique

Du 19 décembre 2013

Madame le Recteur,

Ce Comité technique est le premier consacré à la préparation de rentrée 2014. Vous nous informez sur vos prévisions d'effectifs, et nous consultez sur la carte des formations.

Notre ministre, à l'occasion du conseil supérieur de l'éducation du 6 décembre 2013 a présenté les principes redéfinissant le collège unique au regard de la loi de refondation. Il a notamment indiqué que de moyens allant de 4 heures professeurs par classe en 6^{ème} à 2 heures en 3^{ème} seraient attribués aux établissements. Ces heures destinées à l'autonomie pédagogique pourraient servir à moduler les classes, mener des projets, diversifier... . L'organisation des enseignements en trois blocs est annoncée. Aujourd'hui, alors que la préparation de rentrée débute, l'UNSA Education souhaite savoir si certains éléments de mise en œuvre pour la rentrée 2014 sont connus. Notamment ceux, devant donner lieu à répartition dans les DGH. Il en va de même pour la pondération de 1.1 pour les établissements les plus difficiles permettant des allègements de service. Alors que les établissements retenus ne sont pas connus. L'UNSA éducation souhaite savoir comment vous allez traiter la gestion des moyens liés à cette annonce. Il en va de même, pour les décharges de service accordées aux professeurs formateurs académique, pour les stagiaires 2014 ex C2. Pour résumer, madame le Recteur qu'anticipez-vous ?

Le ministre a par ailleurs indiqué que la discussion sur le métier enseignant du second degré allait se poursuivre en janvier. L'UNSA Education souhaite que ce chantier aboutisse, on ne peut en rester à des textes en complet décalage avec la réalité du métier. La nouvelle phase de discussion sur la redéfinition des services doit se traduire par de réels progrès pour les personnels.

Et obtenir des avancées c'est possible. Il n'est qu'à voir le résultat du chantier « Directeurs » pour s'en convaincre. A l'échelon national, l'UNSA Education participe aux discussions avec pour ligne de force la volonté d'obtenir. Elle ne rangera pas du côté des tenants du tout ou rien, de ceux qui clament que le compte n'y est pas en faisant miroiter à nos collègues des revendications dont ils savent qu'elles n'aboutiront pas. Le syndicalisme combatif et efficace n'est pas là.